



*La charge de Somo Sierra, par Wojciech Kossak, 1907.
Source : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:WKossakBateria.jpg>.*

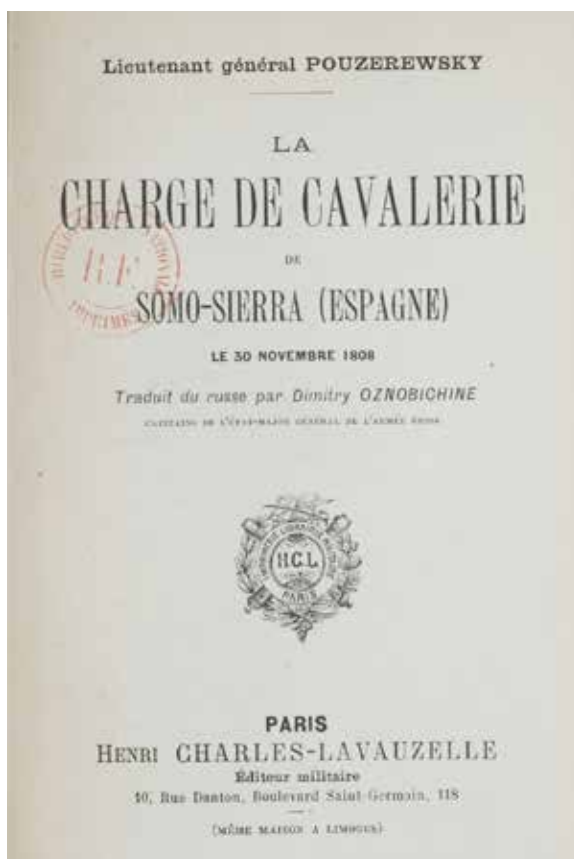
« La charge ! La charge ! Nous passerons ! »⁽¹⁾

Colonel (er) Jean-Louis Salvador

*Président du Musée de la gendarmerie
et secrétaire général de la société d'entraide Le Trèfle*

⁽¹⁾ Clameur des grenadiers à cheval de la Garde impériale à la bataille d'Eylau.

Pour un militaire, il serait inconvenant de marquer une préséance pour l'une des batailles inscrites au drapeau de la gendarmerie tant elles portent trace de nos heures de gloire et du sang des héros. Cependant, si on s'en tient à une analyse autant stratégique que tactique, le combat de Villodrigo en 1812 figure comme un de ses plus beaux faits d'armes. Rappelons brièvement les faits : après l'échec du siège de Burgos, Wellington entame une retraite sur ses bases. Le 23 octobre, son arrière-garde livre un combat contre l'armée française. Le colonel Béteille, à la tête des gendarmes de la légion de Burgos, des lanciers de Berg et du 15^e régiment de chasseurs à cheval va remporter une éclatante victoire par une charge de cavalerie qui fait tourner le dos aux tuniques rouges anglaises⁽¹⁾.



Dans l'imagerie populaire et la mémoire collective, la charge de cavalerie représente l'acte de bravoure par excellence puisqu'elle symbolise et cristallise les qualités reconnues à cette arme : audace, hardiesse, coup d'œil, souplesse, décision rapide et mépris du danger. Cependant, le *modus*

⁽¹⁾ Pour des détails, voir la contribution consacrée à cette bataille par Natalia Griffon de Pleineville.

operandi d'une charge a bien évolué selon les époques. En une présentation très raccourcie, il apparaît intéressant d'étudier ses mutations en comparant trois périodes : le Moyen-Âge, le XVI^e siècle et une ère plus récente encore, à partir du XVIII^e siècle.

Le haut Moyen-Âge : la chevalerie et la pratique de la charge frontale

Avant d'aller plus loin dans notre propos, il est utile de jeter un coup d'œil sur la chevalerie qui fut, pendant des siècles, l'ossature de l'armée française. Cette chevalerie s'armait et faisait la guerre à ses frais. Conformément aux allégeances féodales, elle montait à cheval à la première demande de son suzerain. Les privilèges dont elle jouissait étaient la compensation de ce service armé, de cet impôt du sang qu'elle versait sans compter, en échange d'un fief. La force des contingents appelés par le ban varie avec les besoins ; le ban, c'est l'appel, c'est le service dû personnellement par les propriétaires du sol sur lequel une seigneurie peut s'établir puis prospérer. Pour une guerre importante, on appelle un fort contingent sous les armes : on appelle donc le ban et l'arrière-ban. Le simple chevalier était accompagné d'au moins deux hommes d'armes et de serviteurs à pied et à cheval en nombre variable (quatre à cinq en moyenne, neuf à la bataille de Bouvines au début du XIII^e siècle, parfois dix ou vingt)⁽²⁾. Ce sont des servants, *servientes*, d'où le mot « sergents » qui en découla. Le chevalier et ceux qui l'accompagnent constituent la « lance garnie », dont l'effectif varie de six à quinze hommes à cheval. On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle avec la plus petite unité organique du dernier régiment monté de l'armée française, celui de la Garde républicaine : l'escouade, formée d'un maréchal des logis-chef et de cinq sous-officiers. Les sergents jouaient le rôle de la cavalerie légère. Ils ont des chevaux plus légers, souvent croisés de l'arabe. Ils font les reconnaissances, les escortes et les arrière-gardes. Les chevaliers quant à eux, combattaient en première ligne avec la lance ou l'épée, parfois avec la masse ou la hache d'arme. Ils sont lourdement armés et représentent la grosse cavalerie.

⁽²⁾ Sur cette bataille, Georges Duby, *Le dimanche de Bouvines*, 27 juillet 1214, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1985 (rééd.) et, du même, *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1986 (rééd.).



La charge de la chevalerie au Moyen-Âge.
© Hervé De Weck,
La Cavalerie à travers les âges,
Paris, Vilo, 1980,
p. 34.

Néanmoins, il convient tout de suite d'insister sur deux points : le premier a largement conditionné les besoins des combattants montés dès la première moitié du VIII^e siècle ; je veux parler bien sûr de l'étrier. Inconnu du monde gréco-romain, attesté en Chine au V^e siècle, en Iran à la fin du VII^e, il connaît une diffusion rapide au sein de la société franque. Jan Dhondt invite ainsi à ce « que l'on se représente un cavalier montant un cheval démuné d'étriers et pourvu d'une couverture au lieu d'une selle [...] livrant un combat à un autre cavalier ou à un fantassin. Ce cavalier est armé ou bien d'une lance ou bien d'une épée ou d'une hache. Peut-on concevoir qu'il puisse mettre sa lance en arrêt sous son bras et foncer sur l'adversaire ? Non évidemment, car, faute d'une selle et d'étriers, c'est lui qui sera désarçonné par le choc. Voit-on ce même cavalier asséner un solide coup d'épée à son adversaire ? Non encore, car obligé avant tout de se maintenir en équilibre sur son cheval, il ne pourra guère frapper avec force. Supposons maintenant ce même cavalier muni d'étriers et d'une selle à rebord ; tout ce qui était difficile devient facile. Le cavalier sans efficacité (sauf en tant qu'archer) au combat devient effectivement un combattant offensif redoutable et, si on le suppose bien défendu par une brogne⁽³⁾, il devient véritablement le roi du champ de bataille. L'antiquité avait imaginé le centaure, le haut Moyen-Âge en fit le maître de l'Europe »⁽⁴⁾.

⁽³⁾ Défense corporelle protégeant le thorax.

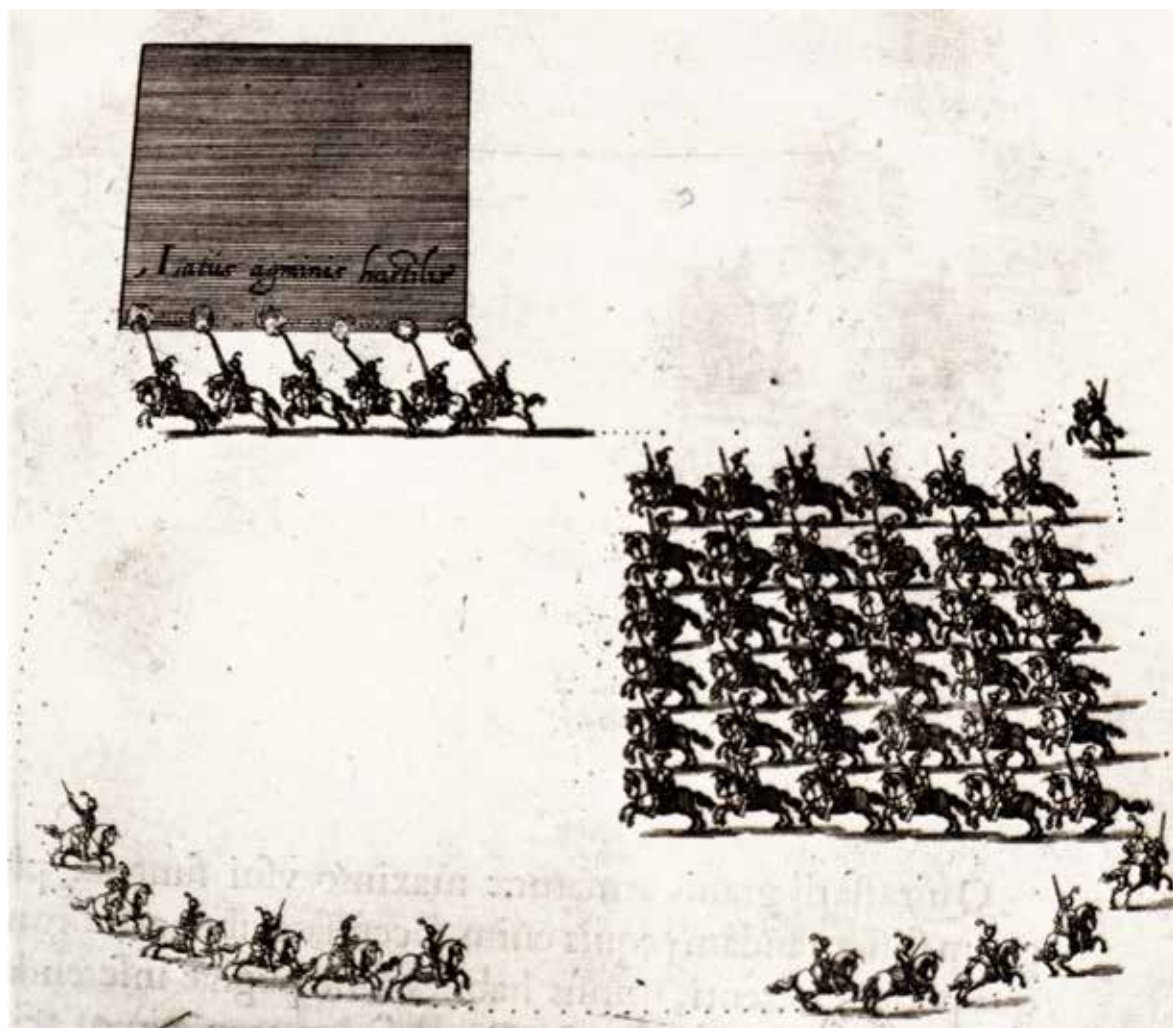
⁽⁴⁾ Jan Dhondt, *Le haut Moyen-Âge (VIII^e-XI^e siècle)*, Paris, Bordas, 1976.

Le deuxième point relève du poids des armures et de son influence sur la remonte. En effet, les chevaliers, dont les armures devenaient de plus en plus pesantes, avaient besoin de chevaux très grands et très forts, capables de porter, avec un lourd harnachement, un chevalier puissamment armé et revêtu d'une véritable « enclume ». L'armure du duc de Guise, le balafré, pèse quarante-deux kilogrammes. L'armure réalisée en 1538 pour Charles Quint en pèse 94 (quarante-six pour la barde du cheval et quarante-huit pour l'armure de l'Empereur). Lorsqu'on sait que Charles Quint pesait 90 kilogrammes, son cheval en portait 184 ! Notre homme d'arme subit une véritable torture quand il lui faut porter longtemps son armure. D'après La Noue, le chevalier « était perclus avant l'âge de 35 ans ». Tombé de cheval, il ne pouvait se relever. Le proverbe ne disait-il pas « à cheval mort, chevalier perdu » ? La guerre de Cent ans va donc marquer la faillite du chevalier et la pratique de la charge frontale.

La diversification de la cavalerie à la Renaissance

À côté des lourdes compagnies d'ordonnance, recrutées dans la noblesse, qui s'illustrèrent encore à Marignan et avec Bayard, mais dont la lance disparut dans la deuxième moitié du siècle, apparaissent des cavaleries légères constituées par des arquebusiers, des carabins et des pistolières. Ces cavaliers pratiquent l'art de la caracole. Disposés en escadrons, dont les reîtres allemands semblent avoir répandu l'usage, les cavaliers du premier rang déchargent à tour de rôle leur arme sur l'adversaire, puis viennent se placer au dernier rang pour recharger. Selon le règlement de l'époque, « les cavaliers du premier rang, après avoir tiré l'escopette appuyée sur le poing de la bride, chargent le pistolet à la main [...] et le tireront [...] appuyé sur le ventre de l'adversaire. Le second rang tirera les escopettes par entre les premiers, et si l'ennemi opiniâtre le combat, ils peuvent s'entrebattre de main en main les escopettes et pistolets ». Ce n'est que quand l'adversaire a été suffisamment ébranlé par le feu qu'il est chargé au sabre.

La Renaissance a apporté une autre nouveauté, et non des moindres : si les suivants d'un chevalier arboraient ses armoiries, la troupe va porter la livrée du capitaine, cette mesure entrant en vigueur parce qu'on désire identifier ceux qui commettent des excès. Il faudra attendre Gustave-Adolphe pour que la cavalerie



*La charge en caracole.
© Hervé De Weck,
La Cavalerie à travers les âges,
Paris, Vilo, 1980,
p. 148.*

commence à redécouvrir la puissance de ses chevaux et à substituer le choc à l'action par le feu. Sous la direction de ce monarque, les troupes montées suédoises se font dresser à la charge au sabre. Lorsque Frédéric II monta sur le trône, il a imposé la charge au galop en ordre serré sur trois rangs puis sur deux rangs en 1790. Grâce à l'impulsion de cet énergique souverain, 5000 ou 6000 cavaliers pourront manœuvrer avec une précision impeccable. Napoléon Bonaparte reprendra cette tactique qui consiste à appuyer par d'autres lignes intervenant successivement la première ligne, disposée en muraille et formée de deux ou trois rangs. Il sait que dès l'instant où le chef déclenche une charge de cavalerie et jusqu'au ralliement, il ne peut faire sentir son influence que par l'exemple : il n'est plus à même de commander. Il doit pourtant manifester ce que l'on appelle communément l'« esprit cavalier », une éthique souvent inspirée de l'Espagne où la manifestation de sa valeur personnelle apparaît

comme un souci essentiel. Corneille, dans *Le Cid*, met en évidence ce triple trait de caractère :

« Passer les jours entiers et les nuits à cheval,
Reposer tout armé, forcer une muraille,
Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille ».

Seuls les automatismes acquis par les hommes leur permettent d'agir correctement et chacun doit se surpasser. Les cris, les hurras contribuent à exciter et à empêcher d'entendre le sifflement des balles et le bruit des projectiles d'artillerie. D'autre part, il convient, si l'on veut que les chevaux fassent sentir leur puissance de choc, de leur faire garder le plus longtemps possible un alignement impeccable et une allure modérée. Ce dernier point n'a pas échappé à Frédéric Chauviré qui résumait ainsi son article dans la *Revue historique des armées* : « La charge de cavalerie constitue sans doute un angle d'étude essentiel pour envisager l'emploi du cheval

dans le cadre militaire de l'époque moderne. Or, l'allure est un des principes fondamentaux de la charge. Parce qu'il s'agit tout d'abord d'un facteur qui intervient pour une part importante dans le succès ou l'échec. Parce qu'elle est d'autre part déterminée par des éléments complexes et multiples, extérieurs à la simple capacité physique des chevaux. L'entraînement des hommes et des montures, le poids des armes défensives, le choix des armes à feu ou des armes blanches sont autant d'éléments qui expliquent que les cuirassiers de la guerre de Trente ans allaient au trot et que les cavaliers de Charles XII chargeaient au galop. Au-delà de la simple estimation de la vitesse, l'analyse des mécanismes qui déterminent le choix de l'allure et expliquent la préférence pour l'une ou l'autre à un moment donné permet de mieux comprendre le déroulement des charges de cavalerie⁽⁵⁾ ».

Dans le commandement des unités de cavalerie, la Révolution et l'Empire ont amené un élément nouveau que nous définirions aujourd'hui comme « l'ascenseur social dans les armées ». Ainsi certains officiers sortis du rang se comportent comme des êtres forts, des meneurs d'hommes mais frustrés et sans grande instruction. Le trompette-major Macard, qui passa presque sans transition au grade de général, en est un vivant exemple.

Marbot rapporte que ce colosse d'un courage hors du commun, au moment de charger à la tête de ses troupes, « ôtait son habit, sa veste, sa chemise et ne gardait que son chapeau empanaché, sa culotte de peau et ses grosses bottes. Ainsi, nu jusqu'à la ceinture, le général

⁽⁵⁾ Frédéric Chauviré, « Le problème de l'allure dans les charges de cavalerie du XVI^e au XVIII^e siècle », *Revue historique des armées* [En ligne], 249 | 2007. URL : <http://journals.openedition.org/rha/553>



Le général Macard, par Eugène Chaperon (1895). Source : Site Meisterdrucke. Private Collection / bridgemanimages.com.

Macard offrait aux regards un torse presque aussi velu que celui d'un ours... Il se lançait à corps perdu sur les cavaliers ennemis en jurant comme un païen mais il parvenait rarement à les atteindre car, à la vue de cette espèce de géant, les ennemis se sauvaient de tous côtés, ne sachant trop s'ils avaient affaire à un homme ou à quelque animal féroce extraordinaire »⁽⁶⁾.

La Garde républicaine, seule troupe française de cavalerie encore capable de charger

Une seule unité est encore capable d'assurer de telles manœuvres : il s'agit du régiment de cavalerie de la Garde républicaine. Si vous pensiez qu'une charge relève de l'image des Mongols déferlant sur la Chine, vous devrez changer d'opinion tant cette opération est structurée. On charge généralement en ligne sur un espace découvert ; soit en ligne d'escadrons soit en vagues successives. Les étrivières ont été raccourcies de deux trous, les étriers sont chaussés à fond, la position en suspension a été adoptée et les cavaliers sont au botte à botte (le règlement prévoit quarante-cinq centimètres de genou à genou).

Quand la charge est imminente, le colonel fait sonner « aux officiers ». Ces derniers remontent les rangs et forment la première ligne, ce qui explique en partie l'avancement foudroyant des généraux de l'Empire. Tous les ordres sont donnés à la trompette et doublés au geste. Excepté le cas d'une embuscade, la charge démarre au pas pour caler le dispositif, puis au trot. L'allure du trot va être maintenue le plus longtemps possible car elle économise les chevaux et facilite les manœuvres. À cent mètres de l'adversaire, le commandant de la charge va faire prendre le galop, le but étant d'occasionner la rupture des lignes adverses par le choc. La première ligne prend la position « en garde au sabre », la deuxième « haut le sabre » afin de préserver leurs camarades. Cette phase est délicate car dès la sonnerie de la charge, chevaux et cavaliers ne demandent qu'à en découdre. Ces derniers ont pour consigne de crier « Chargez ! Chargez ! » à voix haute et forte. Outre un exutoire à une crainte justifiée, ces hurlements renforcent l'image de masse, de puissance et de cohésion capable d'ébranler l'ennemi. Autre détail d'importance : les cavaliers ont bien vérifié que la dragonne de cuir soit bien attachée à leur

⁽⁶⁾ Marcellin de Marbot, *Mémoires du général baron de Marbot*, Tome 1, Gênes, Austerlitz, Eylau, Paris, Hachettes Livre, 2012 (éd. 1891).



Une charge en 1870. © Hervé De Weck, *La Cavalerie à travers les âges*, Paris, Vilo, 1980, p. 191.

poignet ; dès lors que le sabre aura transpercé le corps de l'ennemi, le cavalier lâchera le sabre car à la vitesse d'un cheval lancé au galop, il se déboîterait l'épaule à coup sûr. C'est donc la dragonne qui lui permettra de récupérer la poignée. Si le commandant souhaite effectuer une nouvelle charge, il ordonne le ralliement. à cette sonnerie, et sans idée de manœuvre, les cavaliers viendront se placer derrière lui le plus rapidement possible pour réitérer le mouvement. Lorsque Shakespeare fait dire à Richard III : *"My kingdom for a horse"* (mon royaume pour un cheval), il faut replacer cette phrase dans son contexte historique ; il dépasse l'artifice littéraire car si le roi tombe à terre, le roi risque une mort rapide.

Par ailleurs, si les chefs de cavalerie devaient avoir le souci constant d'économiser leurs montures, c'était parce que l'originalité de la tactique napoléonienne faisait charger des chevaux après une marche forcée de soixante-dix kilomètres.

Peu à peu, les charges ont disparu, victimes du changement des lois de la guerre (mécanisation, perforation de la cuirasse par la balle) et de l'expérience désastreuse de 1870. Au-delà de l'aspect historique, voire anecdotique, le régiment de cavalerie de la Garde républicaine voit un grand intérêt à pérenniser cet exercice qui, généralement, marque l'aboutissement de la semaine d'instruction au bivouac de chaque escadron. À ces vertus guerrières, la cavalerie a su en joindre une autre : de ses ancêtres les chevaliers, elle a gardé la bonne grâce et l'amour du panache qui, dans les circonstances les plus critiques, donnent à son action un cachet particulier d'élégance et de noblesse. La tradition des régiments royaux, maintenue chez les cheveu-légers lanciers polonais au service de l'Empereur, ne faisait-elle pas dire au colonel de ce régiment : « Messieurs les maîtres, veuillez assurer vos chapeaux, nous allons avoir l'honneur de charger ».